

# Parution : « Agenda 21 et participation : la voix de tous sur la voie de l'intérêt général »



*En réponse aux préoccupations des collectivités et pour conclure sa réflexion des années 2011-2012 sur la philosophie et les pratiques de participation dans les agendas 21 locaux, l'Observatoire publie aujourd'hui son Cahier n°6 : « Agenda 21 et Participation, la voix de tous sur la voie de l'intérêt général ». Ce Cahier, construit autour des enseignements des collectivités, donne des éléments clefs pour construire, animer et mettre en œuvre un projet territorial de développement durable en s'appuyant sur la participation de l'ensemble de la société civile. [Téléchargez-le](#)*

**Cahier n°6 – Observatoire national des agendas 21 locaux – oct. 2012**

Pendant 2 ans, l'Observatoire national des agendas 21 locaux s'est interrogé sur les interactions entre processus participatifs et projets territoriaux de développement durable. Comment leur rencontre peut permettre une véritable métamorphose des territoires ? A quelles conditions la participation de tous les acteurs permet-elle de transformer les modes de vie, l'économie territoriale, les façons de pensée, les politiques locales pour une société plus durable ?

Au terme de cette réflexion, la participation, n'apparaît plus uniquement comme un moyen de rationaliser l'action publique mais comme un enjeu démocratique, de construction commune du projet politique local et de l'intérêt général. Faire participer aux différentes étapes, citoyen, acteurs privés (PME, PMI, artisans, grands groupes), associations, pouvoirs publics, devient ainsi le socle d'une démocratie inclusive basée sur la réciprocité et la co-responsabilité.

Le Cahier publié aujourd'hui, « Agenda 21 et Participation, La voix de tous sur la voie de l'intérêt général », rassemble l'ensemble de cette réflexion, issue notamment de l'Atelier, organisé avec le Conseil général de Gironde et ses partenaires à Bordeaux, en novembre 2011.

A travers expériences, analyses d'acteurs, compilations des échanges de l'Atelier, il démontre que pour atteindre cet objectif d'inclusion pour construire l'intérêt général partagé, des ingrédients importants sont à réunir : le travail de prospective, l'appui sur une mobilisation large de l'intelligence collective, le recours à des exigences fortes méthodologique et organisationnelle. Enfin, la pratique de la participation dans les agendas 21 est une occasion forte pour renouveler le rapport à la chose publique et à l'exercice de la démocratie par tout à chacun : c'est un ferment d'une innovation démocratique à travers les expérimentations qui y sont conduites, les modes d'implications nouvelles des acteurs (réseau capacitation, entreprise pro active, élu aux missions renouvelées).